



Déclaration liminaire explicative au CNEA du 2 avril 2019 Organisations syndicales de l'enseignement agricole privé : Snec-CFTC / Spelc / Sneip-CGT

Le dialogue social est extrêmement important pour le Snec-CFTC et le SPELC. Il n'est pas dans nos habitudes de faire entrave au CNEA ou à toute autre réunion de travail. C'est donc une 1^{ère} pour nous que d'être présents et de ne pas signer la feuille d'émargement. Mais la question de la modification des seuils de dédoublement et donc de calcul de la DGH pour nos établissements est trop grave pour que nous ne vous envoyons pas un signal fort. Le Sneip-CGT, devenu représentatif aux dernières élections, mais qui n'a pas de siège au CNEA, s'associe à notre intervention.

Comment pouvez-vous proposer une réforme qui ne fera que dégrader l'enseignement agricole à un moment crucial de son histoire ?

Répondre aux contraintes budgétaires en modifiant les seuils est incompréhensible et montre que vous ignorez ce qu'implique enseigner sur le terrain, face à des jeunes et ce qui fait la qualité de notre enseignement au quotidien. Le nombre d'apprenants par classe influence les conditions d'exercice de notre métier et ces seuils avaient été réfléchis dans l'optique de nos missions de formation et d'éducation.

Nous, représentants de l'enseignement agricole privé, voulons témoigner de ce qui se produit quand les seuils deviennent « indicatifs » parce que déjà, nous le vivons dans certains établissements où la dotation ne couvre pas tous les besoins pédagogiques.

Nous sommes donc régulièrement confrontés à :

- Des refus de dédoublement au seuil indiqué
- Une augmentation du seuil au-delà de 24 (jamais inférieure)(ex : 36)
- Moins de dédoublement donc plus de modules à enseigner, plus de cours à préparer, plus de classes à gérer
- Des groupes classes importants donc des élèves moins concentrés
- Des élèves en difficulté négligés ou moins accompagnés
- Des conditions difficiles d'enseignement, des profs fatigués, des profs qui craquent, des fins de carrière en maladie
- Un service rendu aux jeunes moins qualitatif

N'est-ce pas de votre devoir de sauvegarder un climat propice au travail et à la réussite scolaire ? C'est depuis toujours la force de l'enseignement agricole.

Augmenter les seuils de dédoublement pose un problème par rapport à nos infrastructures notamment les salles de langues, cuisine, salle informatique, laboratoire.

Le ministère va-t-il nous donner les moyens financiers de réaménager, agrandir les salles techniques ? NON. Déjà les régions ne nous aident pas à restaurer nos locaux.

Comment monter des projets artistiques, faire des expériences en physiques-chimie ou bio avec un seuil à 27 ?

Comment réaliser des TP en disciplines professionnelles en toute sécurité avec un seuil de dédoublement à 19 ?

Comment faire vivre « l'aventure du vivant » que vous prônez dans de telles conditions ? Car si la campagne de communication lancée récemment voudrait envoyer un message positif, dans les faits il n'en est rien. Vous valorisez l'attractivité de nos formations mais en même temps tenter de les asphyxier.

Rappelons enfin que la DGH et les subventions attribuées aux établissements privés sont calculés en fonction des effectifs. Augmenter un seuil le rend plus difficile à atteindre. Pour les établissements privés, il y a aussi la menace de modifier les seuils qui déterminent les dotations au-delà de 32, 35 et 40 élèves.

Aujourd'hui, dans les établissements privés, tous les besoins obligatoires ne sont pas pourvus et le SCA est rogné ou non distribué.

Il est facile pour tous de comprendre que l'augmentation des seuils va diminuer automatiquement et durablement les heures attribuées et donc supprimer des postes d'enseignement.

Comment pouvez-vous penser consolider l'enseignement agricole par une telle mesure ?

Comment atteindrez-vous votre objectif de 200 000 élèves dans l'EA ? Pas en modifiant les seuils.

Nous vous demandons de pouvoir simplement conserver des conditions de travail décentes.

Nous vous demandons de nous écouter et de comprendre que ce vous présentez est une mauvaise proposition.

Si le Ministre est attaché à l'enseignement agricole, comme vous nous le dites à chaque rencontre, alors qu'il nous le prouve.

M. Vinçon, à vous et à votre service, nous vous demandons de revoir votre position :

- pour les conditions d'apprentissage des apprenants,
- pour les conditions de travail des êtres humains que nous sommes,
- pour l'enseignement agricole dans sa globalité qui, fragilisé par les réformes, a besoin d'être plus que jamais valorisé mais aussi soutenu.